



Saint Gilles Vieux Marché

Village 4 fleurs 

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2020 – N° 28



Action communale



Informations



Vie associative



Vie pratique



Mot du maire:

En cette fin d'année 2020, j'ai le plaisir de vous adresser ce bulletin municipal qui n'a pas paru depuis 2017. Comme vous le savez, cette année 2020 sera à oublier au plus vite et espérons que le vaccin pourra mettre fin à cette pandémie.

Après l'aménagement du bourg terminé en 2017, il nous a fallu consolider un peu nos finances pour pouvoir réinvestir à partir de 2021. Le projet de logements dans l'ancien hôtel Nevo arrive à maturité. L'acquisition sera faite d'ici la fin 2020. On espère pouvoir réaliser la démolition au cours du premier semestre 2021.

Si tout va bien, on envisage la reconstruction à partir de fin 2021.

Après plusieurs études, LCBC procédera sans doute à la vidange de l'étang de Poulancre à partir de juillet 2021. Cette vidange est nécessaire pour changer le moine de vidange.

Depuis un an, avec le cabinet EFG, on vient de finaliser la restructuration de nos emprunts en renégociant tous nos prêts. Cette démarche nous permet de réinvestir dans de meilleures conditions.

Comme vous le voyez les projets ne manquent pas.

Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux habitants, Saint-Gilles attire. Et avec notre nouvelle équipe, élue en mars, nous continuerons à œuvrer avec la volonté de toujours faciliter votre vie à Saint Gilles.

Laurent BERTHO. Maire de Saint Gilles Vieux Marché.



Words from the mayor:

At the end of 2020, I am pleased to send you this municipal bulletin, which has not been published since 2017. As you know, this year 2020 will hopefully be forgotten as soon as possible and we hope that the vaccine will be able to put an end to this pandemic.

After the development of the town centre was completed in 2017, we had to consolidate our finances a little in order to be able to reinvest from 2021. The housing project in the old Nevo hotel is coming to fruition. The acquisition will be done by the end of 2020 and it is hoped to carry out the demolition during the first half of 2021.

If all goes well, we are considering reconstruction from the end of 2021.

After several studies, LCBC (Loudeac Communes of Central Brittany) will undoubtedly proceed with the draining of the lake at Poulancre from July 2021. This drainage is necessary to change the a sluice gate.

For a year, with the firm EFG, we have just finalised the restructuring of our loans by renegotiating them all. This approach allows us to reinvest under the best conditions.

As you can see, there is no shortage of projects.

We are very happy to welcome new inhabitants. Saint Gilles attracts, and with our new team, elected in March, we will continue to work with the will to make your life in Saint Gilles easier.

Laurent Bertho. Mayor of Saint gilles Vieux Marché.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI - MERCREDI - VENDREDI de 9H30 à 12H30
SAMEDI de 11H00 à 12H00: Permanence des élus
TEL: **02.96.28.53.39**

Mail: mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr

SITE INTERNET: <http://www.saint-gilles-vieux-marche.fr/>

Page Facebook: Saint gilles vieux Marché



Site internet



Page Facebook



La nouvelle équipe municipale



Laurent BERTHO 53 ans Agriculteur
Maire Toutes les commissions, correspondant défense
Délégué auprès du club des loisirs et du FC Poulancr.

Jean Pierre JAGLIN 62 ans, Agriculteur retraité
1^{er} adjoint Voirie, ouverture des plis, bâtiments,
syndicat d'eau, CCAS et SDE. Délégué à la chasse et "Yaouank Korrigans".



Yann JEGOU 46 ans, éducateur spécialisé
2^{ème} adjoint Bâtiment communaux, syndicat d'eau, recensement,
cimetière et communication

Patrick LE DUAULT 47 ans, responsable R & D
3^{ème} adjoint Communication, Voirie et cimetière



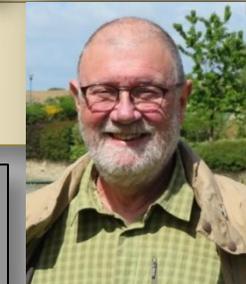
Marie France MACE 73 ans, secrétaire commerciale, retraitée
Fleurissement, Bâtiments communaux, CCAS, cimetière et ouverture
des plis.

Cyrille JAGLIN 37 ans, agriculteur
Commune: Voirie et Syndicat départemental d'énergie



Françoise LE GOFF 70 ans, Comptable, retraitée
CCAS, ouverture des plis, cimetière, Bâtiments communaux, salle des
fêtes et délégué auprès de l'association du pardon.

Renaud LAGRENEZ 70 ans, fonction publique, retraité
Voirie, syndicat d'eau, collège et ouverture des plis
Délégué auprès des Anciens Combattants



Sabine de VILLARTAY 50 ans, Animatrice jeunesse
CCAS, fleurissement et ouverture des plis.

Sylvie BARAZER 49 ans, Fonctionnaire territoriale
Fleurissement, salle des fêtes et ouverture des plis.



Lucie ROBINEAU 31 ans, Ostéopathe
Communication et ouverture des plis
Déléguée auprès du comité des fêtes.

ACTION COMMUNALE

Syndicats intercommunaux

Syndicat de Kergoff (Service public d'eau potable)	Laurent BERTHO Jean-Pierre JAGLIN Yann JEGOU Renaud LAGRENEZ
Entente intercommunale de Guerlédan	Laurent BERTHO Yann JEGOU Jean-Pierre JAGLIN
Syndicat départemental d'énergie	Cyrille JAGLIN Jean-Pierre JAGLIN

LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE (LCBC)

Délégués communautaires	Laurent BERTHO Jean-Pierre JAGLIN
Communication	Patrick LE DUAULT Cyrille JAGLIN
Economie et emploi	Patrick LE DUAULT Yann JEGOU
Agriculture et environnement	Cyrille JAGLIN Jean-Pierre JAGLIN
Habitat/Urbanisme	Jean-Pierre JAGLIN Patrick LE DUAULT
Action sociale – Santé et mobilités:	Yann JEGOU Laurent BERTHO
<ul style="list-style-type: none">• Référent petite enfance	Sylvie BARAZER Sabine DE VILLARTAY
<ul style="list-style-type: none">• Référent service à la personne (transport à la demande, portage de repas, services d'aide à la personne et de soins à domicile..)	Yann JEGOU Sylvie BARAZER
<ul style="list-style-type: none">• Référent logement social	Yann JEGOU Jean-Pierre JAGLIN
Tourisme	Marie-France MACE Laurent BERTHO
Sport et équipements sportifs d'intérêt communautaire	Lucie ROBINEAU Renaud LAGRENEZ
Energie et développement durable	Sabine DE VILLARTAY Patrick LE DUAULT
Finances	Laurent BERTHO Lucie ROBINEAU
Culture	Renaud LAGRENEZ Marie-France MACE
Eau / Assainissement	Jean-Pierre JAGLIN Sabine DE VILLARTAY
Attractivité territoriale	Françoise LE GOFF Renaud LAGRENEZ
Ordures ménagères	Yann JEGOU Françoise LE GOFF

CEREMONIE DES VŒUX 2020: Le 12 janvier 2020

Les bébés de 2019 mis à l'honneur.

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur Le maire a remis un pommier aux deux familles qui, en 2019, ont accueilli un bébé:

- **Tiana** LEFÈVRE JOUIN, née le 06 novembre 2019, à NOYAL-PONTIVY (Morbihan)
Fille de Lucas LEFÈVRE et de Julie JOUIN, domiciliés à « Larlay »
- **Chloé** LE GOFF, née le 03 décembre 2019, à NOYAL-PONTIVY (Morbihan),
Fille de Timothé LE GOFF et de Justine GUILLAUME, domiciliés « Le Rumelen »



ETAT CIVIL - Année 2019

NAISSANCES : voir ci-dessus

MARIAGE :

- BIDAN Christophe et LE GOFF Catherine, mariés le 16 août 2019, à Saint-Gilles-Vieux-Marché (22)

DÉCÈS:

- BURLLOT André, décédé le 10 Février 2019, à SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE (22)
- LUSSEAU Bernard, décédé le 11 Juin 2019, à PLOUGUERNÉVEL (22)
- DAWSON Noel, décédé le 03 décembre 2019, à CLÉGUÉREC (56)

ETAT CIVIL - Année 2020 (du 01.01.2020 au 05.12.2020)

NAISSANCES :

- **Hippolyte** LE MAUX, né le 24 mars 2020, à SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor)
Fils de Yann LE MAUX et Cécile MAREAU, domiciliés à « Keryhouée »
- **Martin** GUILLOUZY, né le 06 avril 2020, à SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor),
Fils de Stephen GUILLOUZY et Lucie ROBINEAU, domiciliés à « Poroscoët »
- **Éva** JAGLIN, née le 15 août 2020, à SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor),
Fille de Cyrille JAGLIN et de Elodie QUÉRO, domiciliés « 4 Chemin de Talen »

MARIAGE :

- COLLIN Isabelle et GIRAUDO Laurent, mariés le 08 août 2020, à Saint-Gilles-Vieux-Marché (22)

DÉCÈS:

- COLLIN Jean Baptiste, décédé le 11 janvier 2020 à NOYAL-PONTIVY (56)
- LE MAGOUROU Joséphine, née LAURANT, décédée le 21 janvier 2020 à LE QUILLIO (22)
- NÉVO Jean Jacques, décédé le 07 février 2020, à SAINT-BRIEUC (22)
- ALLENO Monique, née LE BASSER, décédée le 16 mai 2020, à LOUDÉAC (22)
- JOY François, décédé le 29 juillet 2020, à SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE (22)
- Georges Le Maout le 5 décembre 2020, à Pontivy (56)

ACTION COMMUNALE

LES BUDGETS COMMUNAUX

BUDGET COMMUNE pour 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

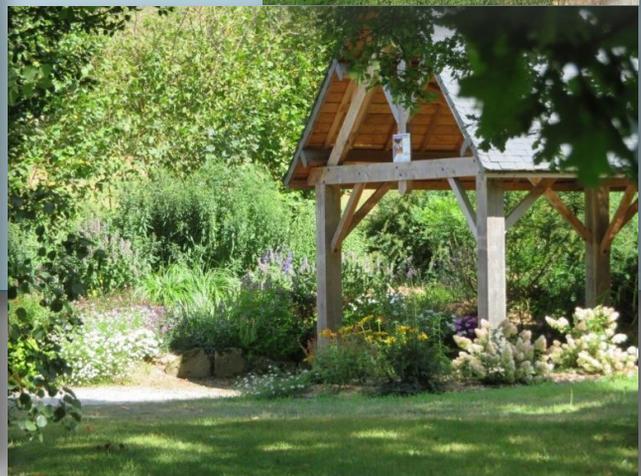
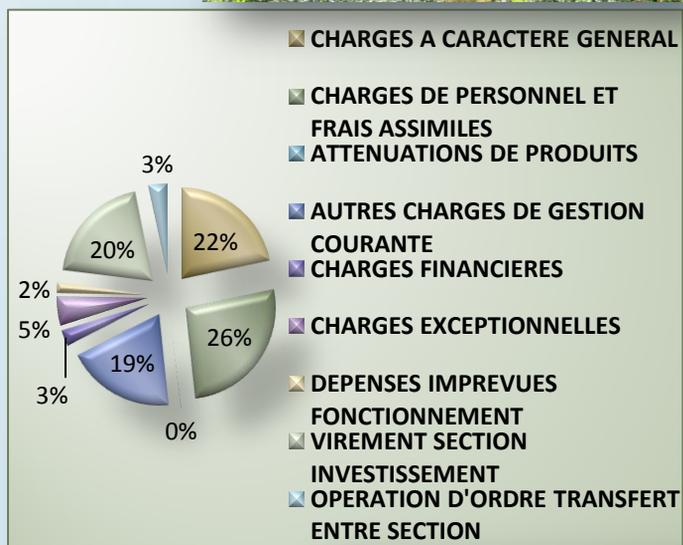
**Il s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : 304 585€**

Section fonctionnement : dépenses

CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 146
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	80 900
ATTENUATIONS DE PRODUITS	221
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 462
CHARGES FINANCIERES	8 648
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 950
DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	5 000
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	60 672
OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	9 586
	<u>304 585</u>

Section de fonctionnement : recettes

ATTENUATIONS DE CHARGES	0
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	360
IMPOTS ET TAXES	142 186
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	106 552
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 005
PRODUITS FINANCIERS	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 632
RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 850
	<u>304 585</u>



LES BUDGETS COMMUNAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT :

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 323 655.00 €. un emprunt de 82 697€ a été prévu, mais il ne sera pas réalisé en 2020 car tous les travaux prévus en 2020 ne seront pas tous payés cette année. La trésorerie de la commune actuellement permettra de régler ces travaux sans faire l'emprunt, en débloquant si besoin la ligne de trésorerie prévue. Les principaux investissements sont les suivants :

- Travaux de voirie pour un montant de 59 136 euros
- Travaux d'enrobage de la cour de la Mairie pour 12 000 euros
- Travaux de point à temps automatique pour la somme 5 000 euros
- Travaux d'accessibilité des sanitaires publics dans le Bourg pour la somme de 9 696 euros (fin des travaux)
- Travaux à l'église pour 16 818 euros
- Changement des portes de la Chapelle Saint-Yves pour 5 272 euros (travaux financés par un don de l'Association du Pardon de Saint-Gilles)
- Acquisition de terrains pour la somme de 7 500 euros
- Acquisition d'un bâtiment à « Talen » + Frais de notaire pour la somme de 20 000 euros
- Achat d'un abribus pour 3 267 euros
- Achat d'un abri pour les oies pour un montant de 1 726 euros
- Participation pour l'achat d'une balayeuse (avec la Commune de Guerlédan) pour 11 816 euros
- Achat de miroirs d'agglomération pour 1 600 euros
- Achat d'étagères pour les archives de la Mairie pour 1 000 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes a récupéré ce budget car depuis le 1^{er} janvier 2020 LCBC a maintenant cette compétence et gère désormais tous les systèmes d'assainissement de son territoire.

BUDGET LOTISSEMENT

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à la somme de 44 800,87 €. A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 14 132,44 €. Etant donné le résultat excédentaire du Budget Lotissement, le Conseil Municipal a décidé de reverser du Budget Lotissement vers le Budget Commune la somme de 20 000 euros.



ACTION COMMUNALE

Objet : Taux des taxes locales pour l'année 2020:

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les taux d'imposition en 2020 de la façon suivante :

- Le taux de la taxe foncière sur le bâti passe de 15,58 % à 17,14 %
- Le taux de la taxe foncière sur le non bâti passe de 42,89 % à 47,18 %.

La Taxe d'habitation est supprimée.

TARIFS DE CONCESSION DES CAVURNES

➤ Tarifs de concession des cavurnes : (tarifs inchangés)

- Concession temporaire de 30 ans (renouvelable) 55 €
- Concession temporaire de 50 ans (renouvelable) 80 €

➤ Tarifs de concession de terrain au cimetière :

- Concession temporaire de 15 ans : 30 € le m²
- Concession temporaire de 30 ans : 50 € le m²



Subventions de la mairie aux associations 2020:

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention aux œuvres et associations suivantes pour

l'année 2020 : - Comité des Fêtes de St-Gilles-Vieux-Marché	310,00 €
- Association FC Poulancré St-Gilles - Mûr de Bretagne	1 000,00 €
- Association Yaouank Korrigans	250,00 €
- Centre Eugène Marquis de Rennes	40,00 €
- Association des Paralysés Saint-Brieuc	25,00 €
- ADAPEI Papillons Blancs Saint-Brieuc	25,00 €
- Association La Pierre Le Bigot (Mucoviscidose) Callac	70,00 €
- Restaurant du Cœur Saint-Brieuc	80,00 €
- Association Rayon de Soleil Mûr de Bretagne	200,00 €
- Association Française contre les Myopathies Trégueux	30,00 €

Frelons asiatiques

Pour 2020 la prise en charge a été faite d'avril à novembre. La destruction de nids de frelons asiatiques faite par un professionnel chez un particulier (ne le faites pas vous-même) est pris en charge à 75% sur présentation de la facture. Une prise en charge est faite par LCBC à 50% à hauteur de 150€ par facture. Le Conseil Municipal décide également de prendre en charge 25 % de la facture.

Il est demandé aux particuliers de s'adresser en Mairie. La facture devra être établie au nom du propriétaire, qui demandera à la Mairie le remboursement partiel.

Vous pouvez trouver la liste des désinsectiseurs agréés pour 2020 à la mairie ou sur le site internet de la commune. Cette campagne de prise en charge sera sûrement renouvelée en 2021.



ACTION COMMUNALE

LES PRINCIPALES REALISATIONS :



Travaux au niveau du clocher de l'église

Ces travaux sont les suivants : le remplacement du terrasson de clocher, le remplacement de la base de travée et des pieds de poteaux sud du beffroi, le remplacement des planchers de beffroi, le remplacement de la trappe circulaire de passage de cloches, le traitement du plancher niveau 2, la mise en peinture des jougs de suspension et la mise en place de filets anti-pluie à l'église.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir le devis de la société ART'CAMP de Pommeret qui s'élève à la somme de 14 015 euros HT, soit 16818,00 euros TTC



Achat d'un abribus

Le Conseil Municipal a acheté un abribus à la Société COMAT & VALCO, pour un montant de 2 723 euros HT, soit 3 267,60 euros TTC. Celui-ci a été monté le 22.02.2020 par la commune.



Toilettes publiques.

Les toilettes publiques ont été entièrement refaites. L'entrée se fait désormais face au restaurant et la mise aux normes handicapé a été effectuée. Les travaux se sont achevés le 19.06.2020.

Budget 2020 : 9 696 € TTC (fin des travaux)

ACTION COMMUNALE

LES PRINCIPALES REALISATIONS :



Parc et poulailler pour des oies. Il est situé entre la mare et la station d'épuration route de la vallée Montage du poulailler en mai et arrivée de trois oies le 30.05.2020 + une au mois d'aout. 1 726€ TTC. Nous recherchons 3 ou 4 autres oies (de préférence oie de guinée) pour compléter notre parc.



Route de Kerlan



Kerjacob



Toul Brancel



Toul Brancel

Réfection des routes

Le montant des travaux pour la commune est de 49 279,50 € HT soit 59 135,40 € TTC.



Pose de mains courante à l'entrée de l'église au niveau de l'escalier de l'entrée principale de l'église pour un montant de 645€ TTC

ACTION COMMUNALE

LES PRINCIPALES REALISATIONS :

Une « balayeuse » pour désherber les trottoirs



Les nouvelles règles en matière de désherbage « écolo » obligent toutes les municipalités à chercher et surtout à trouver des solutions pour nettoyer les trottoirs et autres espaces publics.

Alors, avec la commune de Guerlédan, nous avons entamé une réflexion puis procédé, ensemble, à l'acquisition d'une « balayeuse – nettoyeuse- désherbante ». Elle est équipée de balais rotatifs et dispose aussi d'un matériel de lavage haute pression qui permet de nettoyer le mobilier urbain , les panneaux de signalisation verticale et autres...). Le coût de cet équipement s'élève à 91 635 euros HT. La commune de Saint-Gilles-Vieux Marché contribue à hauteur de 12.54% du montant de la dépense (soit 11 816 euros).

Efficace, ce matériel l'est. Il devrait donc apporter satisfaction à tous dans les deux communes. Cependant, ce matériel ne pourra se trouver partout au même moment. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les propriétaires sont aussi responsables du nettoyage des bordures de leur maison, au même titre que pour le déneigement.

ACTION COMMUNALE

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La vaisselle est louée 30 € le lot de 50 couverts et 6 € par dizaine de couverts supplémentaire.

N.B : le Trésor Public souhaite que la réservation de la salle et son règlement soit au même nom.

SALLE POLYVALENTE	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	50 €	80 €
Repas 1 journée	100 €	190 €
Repas 2 journées	120 €	230 €
Réunion	50 €	90 €
Chauffage	50 €	50 €



TARIFS DE LOCATION TABLES

-Table avec tréteaux 3 m et 2 bancs : 3,00 €

-Table 2m50 + 2 bancs: 3,00 €

-Banc seul : 0,80 € l'unité

-Chaise : 0,30 € l'unité

20 tables de 3 m de longueur et 20 de 2m50 sont disponibles.

Contactez la mairie si besoin.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Le tarif de location de la salle de réunion de la mairie est de 16 €.

AIRE D'ACCUEIL POUR CAMPEURS

Nouveau Tarif 2021:

- 4 euros par adulte par jour
- 2 euros pour les enfants de moins de 12 ans par jour
- 7 euros pour les campings car par jour quel que soit le nombre d'occupant

Inscriptions et Règlement

En Mairie de Saint-Gilles-Vieux-Marché
Les Mardis, Mercredis et Vendredis de 9H30 à 12H30
Tél. : 02.96.28.53.39



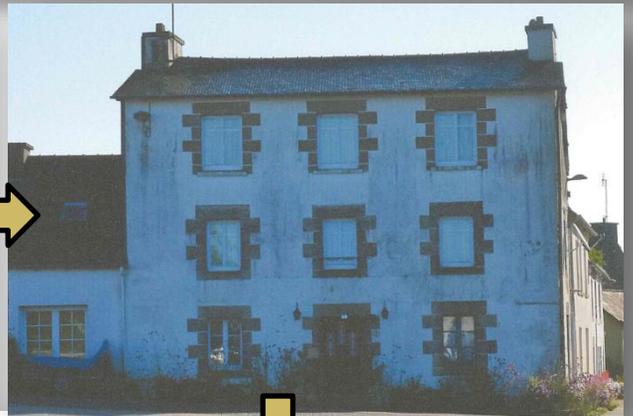
ACTION COMMUNALE

L'ancien Bar Restaurant Névo

•Construction de deux logements sociaux :

L'achat du logement de M. et Mme LAISNEZ a été réalisé courant décembre 2020. Cette acquisition se réalise avec l'appui de l'EPF Bretagne (établissement public foncier) qui nous assure le portage financier du projet. L'EPF achète le bien et prend en charge 60% des coûts de démolition. La commune a sept ans pour rembourser l'achat et le reste à charge de la démolition (40%).

Nous avons obtenu 58 000€ au titre du contrat de ruralité. Les demandes de subventions, état (DETR), départementale et fonds de concours LCBC, sont en cours.



Esquisse non définitive

INFORMATIONS

Bar Hôtel Restaurant de la vallée



Nous sommes très fier d'avoir accueilli M. et Mme Auray et leurs enfants à l'occasion de la reprise de l'hôtel restaurant de la Vallée.

Ils ont débuté leur activité le 19 octobre par l'ouverture du bar puis le restaurant le 26 octobre. Malheureusement, après 4 jours d'ouverture du restaurant, le confinement a stoppé net leur activité.

Lors de l'inauguration du 24 octobre, les saint Gillois ont quand même pu découvrir la chaleur de leur accueil et leur professionnalisme.

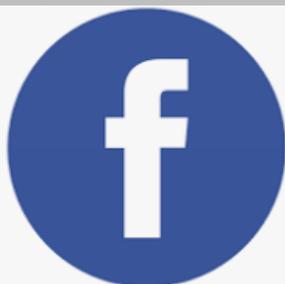
Nous vous encourageons vivement à les soutenir en prenant les plats à emporter qu'ils proposent tous les jours.

Contact au **02.96.28.53.32**

Ou par mail : christelle.auray@gmail.com

Vous pouvez aussi les suivre sur la page Facebook: [LE Auray's](#)

Les menus de chaque semaine y est détaillé.



LE Auray's
Hôtel





RECENSEMENT

de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

Reporté en 2022

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



INFORMATIONS

Concert au château

Jeudi 23 juillet 2020, le festival Sons de Bretagne a choisi le cadre magnifique du château du Quélennec et ses vastes pelouses, pour accueillir le second concert de la saison. Ce sont les chanteuses du Quartet Barbara Loutig qui étaient les vedettes de la soirée, grâce à leur répertoire très original, intégrant les traditions chantées et populaires de Bretagne aux mélodies rapportées de leurs voyages en Europe. Leurs textes en breton et textes de leur composition ont alterné lors de leur prestation.



INFORMATIONS

ETANG DE GOURVEAUX

La fédération de pêche propriétaire de l'étang de Gourveaux a fait vidanger l'étang il y a quelques années à cause d'infiltration dans la digue. Celui-ci a refusé de la faire réparer, refusé de le vendre et veut, grâce à des subventions, la détruire pour remettre à l'état naturel.

Un rassemblement a eu lieu le 24 octobre 2020 pour empêcher cette destruction. Une dizaine de maires, le président de LCBC Mr Xavier Hamon, Le conseiller départemental Loïc Roscoet et le député Marc Le Fur étaient présents.



26.10.2020 -La mairie vous informe que la fédération de pêche a entamé des travaux sur la digue de Gourveaux le vendredi 23 octobre 2020. (Travaux consistant à supprimer la digue).

Les habitants de Saint Gilles Vieux Marché ont réagit par un rassemblement à l'étang de Gourveaux le samedi 24 octobre 2020 à 11h.

La réunion en audio a eu lieu le 10.11.20 à 17h30 avec Xavier Hamon et Frank Provost LCBC, la sous-préfète Mme Obara, le directeur de la DDTM Mr Bessin, le député Mr. Marc Le Fur et le maire Laurent Bertho. Il n'y avait pas de représentant de fédération de pêche.

Cette réunion de plus d'une heure a permis de développer tous nos arguments:

-Etang non asséché

-Projet LCBC

-Zone riche de biodiversité

Rien n'y a fait, ce projet de remise en eau n'est pas compatible avec les directives SAGE Blavet (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du fleuve La Blavet) car il a été vidé depuis plus de deux ans etc..

On nous a proposé de refaire une étude pour un projet alternatif ??? sans remise en eau.

j'ai refusé car on ne dépensera pas d'argent public (LCBC) pour un projet très flou.

Je leur ai fait remarquer que l'on allait perdre toute la biodiversité: silence poli...en guise de réponse.

Il nous faut donc faire une croix sur l'étang de Gourveaux!

Laurent Bertho, Maire de St Gilles Vieux Marché.



ACTION COMMUNALE



Fleurissement

Nous devons déjà nous projeter sur l'été 2022 où nous accueillerons à nouveau le jury national.

* Affichage :

Pour répondre à la principale remarque négative du dernier jury, nous sommes en train d'étudier la réalisation et l'amélioration de notre signalisation dans le bourg (mairie, salle polyvalente...) mais aussi, une mise en place de panneaux permettant de mettre en valeur le patrimoine et le fleurissement.

* Fleurissement:

Toujours dans un esprit d'amélioration, nous allons remplacer des plants fatigués à certains endroits et faire quelques aménagements en plantes pérennes.

• Réalisation:

Aménagement d'un sentier piétonnier dans la prairie de la mare.

Nous comptons sur votre soutien en embellissant, vous aussi, vos façades et vos jardins.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ACTION COMMUNALE



Paris, le 21 novembre 2019

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages Fleuris a, lors de sa réunion plénière du 8 octobre 2019, décidé de confirmer le label « 4 Fleurs » attribué à la commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché depuis 1988.

Le jury de 4 membres a été très bien accueilli par vous-même et par une équipe passionnée et attentionnée.

Le jury a apprécié la présentation claire des fortes motivations pour poursuivre la démarche au sein du label.

La visite bien organisée fut très intéressante, variée, rythmée avec une alternance entre jardins et espaces publics.

Les massifs témoignent d'une belle créativité tant dans le choix des espèces que des couleurs grâce au travail du jardinier toujours aussi talentueux.

Les habitants sont dévoués à la démarche et certains ouvrent même leur jardin à la visite.

Les projets évoqués il y a 3 ans lors du passage du précédent jury ont été réalisés et le centre bourg a été totalement rénové en faisant appel à un paysagiste.

L'aménagement réalisé est une belle réussite.

La promotion du label est bien faite à travers des documents touristiques mettant en exergue les étangs, les randonnées, la fontaine, les lieux fleuris.

Des animations sont organisées : fête de la randonnée, fest-noz, chantier de jeunes, tout ceci dans un souci d'attractivité qui a permis à la commune de gagner en population.

Le jury partage le souci de la municipalité afin que soit maintenu en eau l'étang communal datant du 16^{ème} siècle alors que le projet de mise en transparence aurait des effets négatifs.

La signalétique pourrait être améliorée permettant ainsi de mieux valoriser les réalisations (panonceaux concernant la biodiversité, mare pédagogique, lavoir...).

Manifestement la population partage avec la municipalité la volonté de continuer à s'inscrire dans cette démarche de qualité, véritable ADN de la commune.

C'est ainsi que de nouveaux habitants ont choisi de s'installer dans la commune du fait de la qualité appréciée de son cadre de vie.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Monsieur Laurent BERTHO
Maire de Saint-Gilles-Vieux-Marché



Le 20 décembre 2019 au Conseil départemental

Aménagement - Embellissement - Qualité de vie

Les cahiers du
Fleurissement

PLACE DU PRO
VILLE - SPORT - PATRAGE
connectez-vous

Valoriser l'identité locale

Echos du CNVF



1/ La traversée du village invite désormais les gens de passage à s'arrêter. La réduction au maximum de l'emprise de la voirie crée de nouveaux espaces de vie propices à la pause et à l'échange. 2/ En plus de rendre de la place aux piétons, l'aménagement du centre fait la part belle au végétal. Arbres, arbustes, graminées, vivaces, annuelles, gazons... tous les types de végétalisation participent indéniablement à la qualité paysagère de l'espace

Valoriser l'identité locale

En Côtes-d'Armor, le village de Saint-Gilles-Vieux-Marché, labellisé 4 fleurs depuis 1987, ne se repose pas sur ses lauriers. Le réaménagement récent du centre-village fait la part belle au végétal qui, présent sous toutes ses formes, met encore davantage en valeur le bâti typique local en pierre de schiste. Voici un aménagement réussi, pour accompagner une gestion plus durable des espaces.

A Saint-Gilles-Vieux-Marché, comme le dit son maire Laurent Bertho, "le fleurissement est dans l'ADN du village". Ainsi, depuis les années 60, les espaces de ce petit village de 343 habitants sont embellis par des fleurs généreuses, des arbustes volubiles et des arbres bienfaiteurs. Le visiteur pénètre ainsi dans le village par des routes ouvertes sur le paysage environnant préservé et largement fleuries de part et d'autre, avec un cadre de qualité. Mais voilà : le centre du village, qui impacte fortement l'image perçue par les usagers, qu'ils soient quotidiens ou de passage, était couvert d'une vaste nappe d'enrobé, sans valeur ajoutée, ni place réservée au piéton, et avec une forte empreinte routière. La municipalité a alors décidé de restructurer le centre-villageois en respectant et en mettant en valeur l'identité locale, par le biais du végétal et du minéral. Ce réaménagement pour une plus grande qualité paysagère du centre-village permet, au-delà d'un fleurissement réussi, de renouveler le cadre de vie, associé par la même occasion à une gestion cohérente. Tout cela s'inscrit pleinement dans les orientations du label des Villes et Villages Fleuris où, lors des visites des jurys, ceux-ci sont particulièrement attentifs à la cohérence avec l'identité, le contexte patrimonial et paysager, l'échelle du lieu, pour créer un ensemble équilibré, où le mobilier urbain, l'éclairage ou encore la signalisation participent à la qualité globale.

Donner plus de place aux piétons

Comme l'explique Laurent Bertho, "le centre, situé au croisement de deux routes départementales, présentait un caractère profondément routier, avec une voirie très large et peu d'espaces réservés aux piétons. Notre volonté était donc d'offrir des espaces de vie confortables, notamment pour le restaurant, seul commerce du village, ainsi qu'aux piétons pour qu'ils puissent aller tranquillement

de l'église au parking, ou du parking au restaurant. Nous voulions également augmenter les surfaces plantées pour améliorer la qualité paysagère du centre. Ainsi, la voirie a été rétrécie pour créer des surfaces réservées aux piétons, avec l'utilisation de matériaux qualitatifs et simples respectant le caractère rural du village, tout comme pour les plantations. Nous avons travaillé avec l'agence de paysagistes-concepteurs "Horizons Paysage", basée à Vannes qui, en partenariat étroit avec Michel, notre jardinier présent à toutes les réunions hebdomadaires de conception et de travaux, a conçu ce nouveau cœur de village". Les travaux, débutés en novembre 2017, se sont terminés fin avril 2018, pour un coût total de 320 000 € HT, financé à hauteur de 70 % (Conseil départemental des Côtes-d'Armor : 34 000 € ; amendes de police pour travaux de mise en sécurité : 25 000 € ; DETR : 90 000 € ; Région Bretagne, au titre de la revitalisation du village : 93 000 €).

Un travail subtil des revêtements

L'emprise de la voirie, matérialisée par de l'enrobé foncé, a donc été fortement réduite et des plateaux surélevés marquent les principales traversées des piétonnes, avec la création d'une "Zone 30". Un travail fin de délimitation des espaces circulés et piétons a également été réalisé : aucun dénivelé n'a été créé, c'est une bande de pavés granites issus de la région, de couleur claire, qui séparent visuellement ces surfaces et récupèrent par la même occasion les eaux pluviales. "Tous ces éléments permettent de faire ralentir les automobilistes pour une plus grande sécurité des piétons. Les plantations, denses et travaillées, ajoutent une vraie qualité esthétique qui attire également l'œil de l'automobiliste : celui-ci ralentit d'autant plus, voire s'arrête pour se promener et boire un verre au restaurant" ajoute le maire. Pour marquer la différenciation entre la voirie et les espaces majoritairement dédiés aux piétons, sans utiliser les codes habituels



© Commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché



© Commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché



© Commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché

3/ Pour limiter l'impact de la voirie, une bordure en pavé granite a été préférée à un trottoir classique. De nombreuses plantations en pied de mur viennent appuyer l'environnement naturel de qualité du village. 4-5/ Trois placettes, reliées entre elles par des volées de marches en granite, permettent de gérer le dénivelé entre l'église et la rue principale et mettent en valeur l'exceptionnel chêne bicentenaire. De petites fosses de plantation ont été intégrées dans les marches pour accueillir des vivaces basses peu consommatrices en eau (érigérons, géraniums vivaces...). 6/ Un quai de bus, pour les cars scolaires, a été aménagé, tout cela accompagné par un végétal généreux, diversifié et assez économe en entretien.

rouliers, un enrobé plus clair est utilisé, par exemple au niveau des places 'minutes' devant le restaurant. Un béton désactivé gris clair, qui laisse apparaître le gravier issu de carrières locales, est utilisé pour les grandes surfaces piétonnes et les places, comme devant le restaurant qui peut désormais installer une belle terrasse ou encore une buvette comme cette année pour le passage du Tour



© Commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché

de France. Pour gérer le dénivelé entre l'église et la rue principale, la pente a été retravaillée en trois placettes reliées par des volées de marches en granite, mais aussi par une pente continue le long de la rue pour une accessibilité pour tous. Enfin, le chêne bicentenaire, qui veille sur le village, a été mis en valeur par cette conception en palier et par la création d'un muret en schiste.

Le végétal sous toutes ses formes

De nouveaux massifs de pleine terre, de forme simple et de grande taille, ont été créés le long de la voirie, mais aussi sur le parking qui a bénéficié d'une large végétalisation. Géranium 'Rozanne', iris, *Carex*, *Coreopsis*... assurent la trame basse et sont complétés par des arbustes, tels que des chamilles structurantes en pourtour, et aussi de nombreux arbres qui bénéficient alors de fosses de plantation confortables. La palette végétale se veut simple, comme l'identité rurale du village et comme les matériaux utilisés : des poutrelles bois ont été ainsi utilisées pour protéger les massifs des nez de voitures. Au pied des façades d'habitations, des fosses de 80 cm à 1 m de large accueillent désormais des valérianes, rosiers grimpants, iris,

sauges vivaces, marguerites... Ainsi, cet aménagement a permis de faire évoluer et de diversifier les formes de fleurissement, ce qui n'est pas pour déplaire à Michel Le Denmat, l'employé communal, "polyvalent et passionné par le végétal. Il aime tenter de nouvelles choses, pour progresser toujours davantage. Il emploie désormais majoritairement des vivaces et cherche en permanence à ce qu'il y ait du volume et un intérêt toute l'année. C'est pourquoi il s'est entendu avec la maîtrise d'œuvre autour d'une palette végétale composée d'arbres, d'arbustes, de graminées, de vivaces..., ne nécessitant pas un énorme entretien. Pour faciliter le travail, du goutte-à-goutte a été installé dans les massifs créés pour arroser durant les premières années. Ceux-ci sont également systématiquement paillés d'écorces de peuplier" précise Laurent Bertho, pour qui l'investissement dans un cadre de vie plus verdoyant, et donc plus qualitatif, est payant, avec la progression du nombre d'habitants depuis 20 ans ! Voici donc un beau projet, cohérent, qui accompagne la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager et le changement de pratiques vers une gestion plus raisonnée des espaces.

EVALUATION DU JURY

L'aménagement et la gestion du centre ne sont pas cohérents avec les usages et le contexte paysager du lieu.

L'équipe municipale a initié un travail pour adapter l'aménagement et la gestion du centre aux usages et au contexte paysager du lieu.

L'équipe municipale adapte l'aménagement et la gestion du centre aux usages et au contexte paysager du lieu.

L'équipe municipale conforte l'aménagement et la gestion du centre en évaluant ses choix de plantation et d'entretien.

NIVEAU DU LABEL

Inexistant

Initié

Réalisé : 1 et 2 fleurs

Conforté : 3 et 4 fleurs

ACTION COMMUNALE



MERCI A TOUS!

Dans cette année difficile, nous tenons à remercier tous les bénévoles et tous ceux qui agissent pour le bien-être de notre commune.

Sans les citer:

- Merci aux membres des associations et à leurs bénévoles.
- Merci à ceux qui contribuent à l'embellissement du village en fleurissant chez eux.
- Merci à ceux qui entretiennent les chemins de randonnées
- Merci à ceux qui participent aux travaux communaux: plantation des fleurs, nettoyage du cimetière, montage du parc et de la cabane aux oies, l'abris bus...
- Merci à ceux qui entretiennent l'église et la chapelle.
- Merci à ceux qui participent à la mise en place des décorations de Noël.
- Merci aux donateurs (les oies par exemple)
- Merci à ceux qui prêtent leur matériel à la commune.
- ...

Toutes ces actions sans exception contribuent au bien vivre ensemble à St Gilles.



INFORMATIONS

URBANISME - Année 2019

Déclaration de travaux Sept demandes

- 3 demandes de DP pour une modification ou le remplacement des ouvertures
- 1 demande de DP pour l'extension d'une maison d'habitation
- 1 demande de DP pour la construction d'une véranda
- 2 demandes de DP pour des travaux d'isolation par l'extérieur

Permis de construire Deux demandes

- 1 demande de PC pour l'extension d'une stabulation avec la création d'une nurserie et d'une fumière couverte
- 1 demande de PC pour la construction d'une stabulation + stockage fourrages et la construction d'un appentis pour stockage de matériels

Certificat d'urbanisme Seize demandes

Les demandes de Certificats d'Urbanisme sont faites en vue de connaître les dispositions d'urbanisme applicables à un terrain, en cas de vente d'une maison ou d'un terrain construit ou pas, ou en vue de savoir également si un terrain est constructible.



URBANISME - Année 2020 (du 01.01.2020 au 15.11.2020)

Déclaration de travaux Sept demandes

- 1 demande de DP pour l'abattage d'une parcelle d'épicéas arrivés à maturité
- 1 demande de DP pour la modification de la façade d'un garage existant
- 1 demande de DP pour la modification des ouvertures
- 1 demande de DP pour la création d'un porche d'entrée
- 1 demande de DP pour des travaux d'isolation par l'extérieur et le remplacement des ouvertures
- 1 demande de DP pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- 1 demande de DP pour l'édification d'une clôture sur un terrain

Permis de construire Une demande

- 1 demande de PC pour la construction d'une stabulation avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture

Certificat d'urbanisme Dix-huit demandes

Depuis le 23 novembre 2017, date d'opposabilité du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme de l'Habitat) adopté par Loudéac Communauté Bretagne Centre le 05.09.2017, les demandes d'urbanisme (permis de construire et demande de travaux) seront enregistrées en Mairie, puis adressées à Loudéac Communauté Bretagne Centre pour instruction. Les demandes de Certificats d'urbanisme et les demandes d'alignement sont enregistrées et instruites en Mairie.



INFORMATIONS

ELAGAGE:

Avis aux propriétaires, les plantations de votre terrain qui surplombent le réseau des routes communales sont de votre responsabilité.

Ce surplomb du réseau routier par votre végétation dégrade le niveau de sécurité des usagers et intervenants dans l'emprise de l'infrastructure et nuit à la conservation du domaine. Il induit notamment :

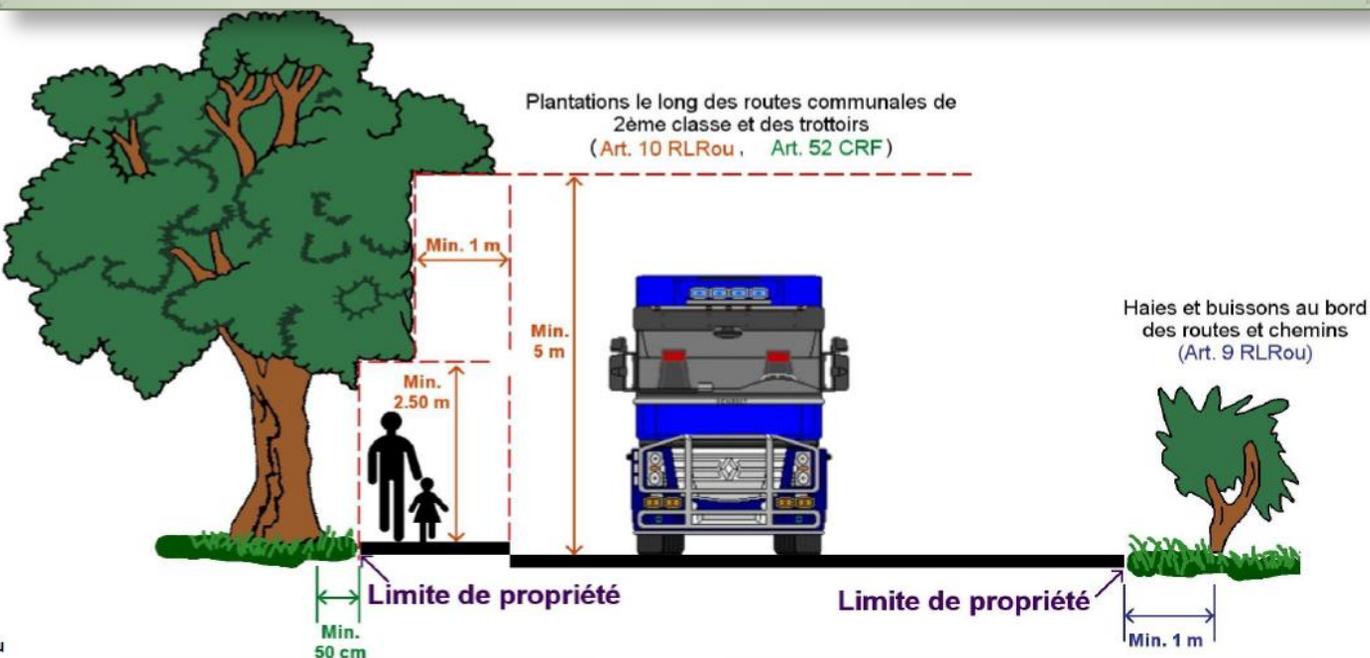
- Risque de chute de branches lors de vent fort.
- Route humide et glissante.
- Risque accru de verglas en hiver.
- Diminution des distances de visibilité de la perception de la signalisation par les automobilistes.
- Chocs et dégradations des camions

Par ailleurs, nous vous informons que les dispositions de l'articles L2112-2.2 du Code Générale des collectivités Territoriales autorisent la Mairie à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies afin de garantir la sûreté et la commodité de passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Les branches s'étendant au-dessus de la chaussée cantonale et communales doivent être élaguées de la façon suivante:

Au bord des chaussées: à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur.

Au bord des trottoirs: à 2.5 mètres et à la limite de la propriété.



INFORMATIONS

LOUDEAC
communauté
BRETAGNE CENTRE
LA COMMUNAUTE

AU QUOTIDIEN



ENTREPRENDRE



HABITAT/URBANISME



DECHETS



PORTAGE REPAS



TRANSPORTS



FAMILLE



SOINS A DOMICILE



TOURISME

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le CIAS :
02 96 66 09 06 • cias-aide-soins@loudeac-communaute.bzh

SERVICES DU CIAS

Aide et soins à domicile	02 96 66 09 06
Portage de repas à domicile	02 96 66 14 61
Transport à la demande	02 96 66 09 09

LES AUTRES SERVICES UTILES, PENSEZ-Y !

VOTRE MAIRIE : pour des questions pratiques dans votre commune

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE (services gratuits)

Fondation Bon Sauveur (7j/7 • 9 h-17 h)	02 96 12 12 25
Croix Rouge	09 70 28 30 00
Solitud écoute - Petits Frères des Pauvres (7j/7 • 15 h-20 h)	0 800 474 788
SOS amitié (7j/7 • 24h/24)	09 72 39 40 50
SOS Confinement (7j/7 • 9 h-21 h)	0 800 19 00 00
CLIC - Service du Département Pour les personnes âgées de plus de 60 ans	02 96 66 21 06
Maltraitance personnes âgées Maltraitance personnes handicapées	39 77

www.loudeac-communaute.bzh

INFORMATIONS

En 2021, la collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif évolue.

A st Gilles Vieux Marché la modification débutera lundi 04 janvier 2021.

La collecte, jusque là, collective passera à une collecte individuelle, les poubelles collectives situées à différents points de la commune seront remplacées par des poubelles individuelles dans chaque foyer. Une marron pour les ordures ménagères et une jaune pour le tri sélectif. La taille des poubelles sera attribuée en fonction du nombre de personnes de chaque foyer.

La collecte sera hebdomadaire avec en alternance une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante le tri sélectif. (soit un ramassage tous les 15 jours pour un même bac)
Suivant l'accessibilité de votre logement par le camion de ramassage, un point de collecte sera déterminé au plus près de la chaussée. Un marquage sur la chaussée va être réalisé au cours du mois de septembre. Si celui-ci ne vous convenait pas, merci de faire une réclamation auprès de la mairie (une étude sera menée)

Pour tout autre question, un numéro vert (gratuit) est mis à votre disposition: **08.05.95.29.31.**

Attention!

- Si votre bac n'est pas présenté au point de collecte ou si son contenu ne correspond pas au tri demandé, le bac ne sera pas collecté.
- Un calendrier de collecte vous sera fourni ultérieurement.
- Les sacs jaunes ne seront plus distribués. Les Déchets du tri sélectif seront à mettre en vrac dans la poubelle jaune.



LOUD=AC
communauté
BRETAGNE CENTRE
LA COMMUNAUTE



JE TRIE et j'en suis fière !



Nez dillons aussi au compost !

COLLECTE 2021 DES DÉCHETS MÉNAGERS

SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ : bourg, campagne et professionnels (C05)

Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte. La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

VENDREDI

Collecte ordures ménagères



semaine paire

Collecte du tri sélectif



semaine impaire

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Ven. 1		Lun. 1	05	Lun. 1	09	Jeu. 1		Sam. 1		Mar. 1		Jeu. 1		Dim. 1		Mer. 1		Ven. 1		Lun. 1		Mer. 1	
Sam. 2		Mar. 2		Mar. 2		Ven. 2		Dim. 2		Mar. 2		Ven. 2		Lun. 2		Jeu. 2		Sam. 2		Mar. 2		Jeu. 2	
Dim. 3		Mer. 3		Mer. 3		Sam. 3		Lun. 3	18	Jeu. 3		Sam. 3		Mar. 3		Dim. 3		Dim. 3		Mer. 3		Ven. 3	
Lun. 4	01	Jeu. 4		Jeu. 4		Dim. 4		Mar. 4		Ven. 4		Dim. 4		Mar. 4		Lun. 4		Lun. 4	40	Jeu. 4		Sam. 4	
Mar. 5		Ven. 5		Ven. 5		Lun. 5		Mer. 5		Lun. 5	27	Jeu. 5		Mer. 5		Dim. 5		Dim. 5		Mar. 5		Ven. 5	
Mer. 6		Sam. 6		Sam. 6		Mer. 6		Jeu. 6		Dim. 6		Ven. 6		Mer. 6		Mar. 6	36	Mar. 6		Jeu. 6		Sam. 6	
Jeu. 7		Dim. 7		Dim. 7		Mer. 7		Ven. 7		Lun. 7	23	Mar. 7		Sam. 7		Mar. 7		Jeu. 7		Dim. 7		Lun. 7	
Ven. 8		Lun. 8	06	Lun. 8	10	Jeu. 8		Sam. 8		Mar. 8		Jeu. 8		Dim. 8		Mer. 8		Ven. 8		Lun. 8		Mer. 8	
Sam. 9		Mar. 9		Mar. 9		Ven. 9		Dim. 9		Mer. 9		Ven. 9		Lun. 9	32	Jeu. 9		Jeu. 9		Mar. 9		Mer. 9	
Dim. 10		Mer. 10		Mer. 10		Sam. 10		Lun. 10	19	Jeu. 10		Sam. 10		Mar. 10		Ven. 10		Ven. 10		Mar. 10		Mer. 10	
Lun. 11	02	Jeu. 11		Jeu. 11		Dim. 11		Mar. 11		Ven. 11		Dim. 11		Mer. 11		Sam. 11		Sam. 11		Lun. 11		Jeu. 11	
Mar. 12		Ven. 12		Ven. 12		Lun. 12		Mer. 12		Dim. 12		Lun. 12		Jeu. 12		Dim. 12		Dim. 12		Mar. 12		Ven. 12	
Mer. 13		Sam. 13		Sam. 13		Mar. 13		Jeu. 13		Dim. 13		Mar. 13		Ven. 13		Lun. 13	37	Lun. 13		Mar. 13		Sam. 13	
Jeu. 14		Dim. 14		Dim. 14		Mer. 14		Ven. 14		Lun. 14	24	Mer. 14		Sam. 14		Mar. 14		Mar. 14		Dim. 14		Ven. 14	
Ven. 15		Lun. 15	07	Lun. 15	11	Jeu. 15		Sam. 15		Mar. 15		Jeu. 15		Dim. 15		Mer. 15		Mer. 15		Lun. 15		Mer. 15	
Sam. 16		Mar. 16		Mar. 16		Mer. 16		Dim. 16		Mer. 16		Ven. 16		Lun. 16	33	Jeu. 16		Jeu. 16		Mar. 16		Mer. 16	
Dim. 17		Mer. 17		Mer. 17		Sam. 17		Lun. 17	20	Jeu. 17		Sam. 17		Mar. 17		Dim. 17		Ven. 17		Mar. 17		Mer. 17	
Lun. 18	03	Jeu. 18		Jeu. 18		Dim. 18		Mar. 18		Ven. 18		Dim. 18		Mer. 18		Mar. 18		Sam. 18		Lun. 18		Jeu. 18	
Mar. 19		Ven. 19		Ven. 19		Lun. 19		Mer. 19		Dim. 19		Lun. 19	29	Mer. 19		Jeu. 19		Dim. 19		Mar. 19		Ven. 19	
Mer. 20		Sam. 20		Sam. 20		Mar. 20		Jeu. 20		Dim. 20		Mar. 20		Mer. 20		Sam. 20		Lun. 20	38	Mer. 20		Sam. 20	
Jeu. 21		Dim. 21		Dim. 21		Mer. 21		Ven. 21		Lun. 21	25	Mer. 21		Sam. 21		Mar. 21		Mar. 21		Jeu. 21		Dim. 21	
Ven. 22		Lun. 22	08	Lun. 22	12	Jeu. 22		Sam. 22		Mar. 22		Jeu. 22		Dim. 22		Mer. 22		Ven. 22		Lun. 22		Mer. 22	
Sam. 23		Mar. 23		Mar. 23		Mer. 23		Dim. 23		Mer. 23		Ven. 23		Lun. 23	34	Mer. 23		Jeu. 23		Mar. 23		Mer. 23	
Dim. 24		Mer. 24		Mer. 24		Sam. 24		Lun. 24	21	Jeu. 24		Sam. 24		Mar. 24		Dim. 24		Dim. 24		Mar. 24		Mer. 24	
Lun. 25	04	Jeu. 25		Jeu. 25		Mer. 25		Mer. 25		Ven. 25		Dim. 25		Mer. 25		Sam. 25		Lun. 25	43	Jeu. 25		Mer. 25	
Mar. 26		Ven. 26		Ven. 26		Lun. 26		Mer. 26		Dim. 26		Lun. 26	30	Jeu. 26		Mar. 26		Mar. 26		Mer. 26		Sam. 26	
Mer. 27		Sam. 27		Sam. 27		Jeu. 27		Jeu. 27		Dim. 27		Mar. 27		Mer. 27		Dim. 27		Dim. 27		Mer. 27		Sam. 27	
Jeu. 28		Dim. 28		Dim. 28		Mer. 28		Ven. 28		Lun. 28	26	Mer. 28		Sam. 28		Mar. 28		Mar. 28		Jeu. 28		Dim. 28	
Ven. 29		Lun. 29	13	Lun. 29	13	Jeu. 29		Sam. 29		Mar. 29		Jeu. 29		Dim. 29		Mer. 29		Ven. 29		Lun. 29		Mer. 29	
Sam. 30		Mar. 30		Mar. 30		Ven. 30		Dim. 30		Mer. 30		Ven. 30		Lun. 30	35	Jeu. 30		Jeu. 30		Mar. 30		Mer. 30	
Dim. 31		Mer. 31		Mer. 31		Lun. 31	22	Lun. 31		Mer. 31		Sam. 31		Mar. 31		Dim. 31		Dim. 31		Mar. 31		Jeu. 31	

INFORMATIONS

LOUDEAC
communauté
BRETAGNE CENTRE

VOTRE
MÉMO TRI

**TROP
FORT
LE TRI!**



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zéro
GASPILLAGE

Dans le conteneur couvercle
jaune **Le tri!**

+SIMPLE+FACILE

TOUS les emballages
en plastique se trient



Emballages plastiques



TOUS les papiers
se recyclent



Emballages métalliques
couvercles de bocaux et pots



Papiers et emballages
cartonnés

les déchets
encombrants

les déchets
dangereux

les gros cartons

les cassettes
vidéo

**JE DÉPOSE
À LA DÉCHÈTERIE**

Plus d'informations sur www.loudeac-communaute.bzh

INFORMATIONS

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens : emballages non recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène...



Un doute sur votre tri ? Choisissez votre poubelle à déchets ménagers

❗ Déchets à placer dans des sacs fermés à l'intérieur de la poubelle

Déchets compostables

- Déchets de cuisine : épluchures, restes de repas, marc de café, thé, coquilles d'oeufs, papier essuie-tout ...
- Déchets de jardin : tontes en petite quantité et sèche, feuilles mortes, herbes non grainées, petits branchages ...



DANS MON JARDIN,
je produis mon compost
en tas ou en composteur

TROP
FORT
LE TRI!

BORNE TEXTILES

En bon état ou usés, démodés, déchirés, troués, tous vos vêtements, linge, chaussures, maroquinerie, peuvent être réutilisés ou recyclés.



EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, sans bouchon, ni couvercle (Les couvercles sont à déposer dans les sacs jaune).



❗ Vides et en vrac
Inutile de laver les emballages,
il suffit de bien les vider

❗ Je les dépose en déchèterie

- vaisselle cassée
- vase en céramique, terre cuite, faïence
- ampoules

❗ Je les dépose également en déchèterie

- les cassettes vidéo

❗ Conditionner le linge propre et sec dans des sacs bien fermés.
❗ Attacher les chaussures par paire

HORAIRES DECHETTERIE DE GUERLEDAN

- Lundi de 9 h à 11h45
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h45
- Le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

- Z.A. de Guergadic 22530 Guerlédan
- Tél: 02.96.28.55.19

INFORMATIONS

NOUVEAU: Application randonnée pour Smartphone:



**NOUS
INNOVONS
DANS L'ART
DE DÉCOUVRIR**

NOUVELLE APPLI :
pour retrouver tous les circuits,
téléchargez l'application
BRETAGNE CENTRE RANDO

LOUDEAC
communauté
BRETAGNE CENTRE
LA COMMUNAUTE



DISPONIBLE SUR
Google play



Disponible sur
App Store

BASE SPORTS NATURE
02 96 25 97 22



Bretagne Centre
TOURISME

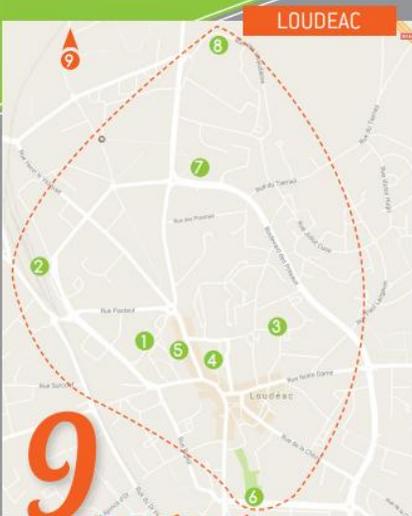
**VOUS ÊTES PARENTS EN
RECHERCHE DE BABY-SITTERS ?**
Le Point Information Jeunesse
peut vous aider ! #Baby-sitting #PIJ
06 37 11 81 22 • 06 17 36 68 90



INFORMATIONS

Attention :

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre orange (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêts collectifs, sauf pour les personnes à mobilité réduite et les personnes de plus de 70 ans.



9 points d'arrêt

- 1 Champ de Foire
- 2 Gare
- 3 Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie
- 4 Poste
- 5 Maison des Services Publics
- 6 Bd Victor Etienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisport/Palais des Congrès
- 8 Piscine Les Aquatides
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé

Mobi

BRETAGNE CENTRE

Un service proposé par :

CIAS LOUDEAC Communauté
BRETAGNE CENTRE
4/6 bd de la Gare
22 600 LOUDEAC

www.loudeac-communaute.bzh

Renseignements et réservations :

0 810 22 22 22 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor
02 96 68 31 39

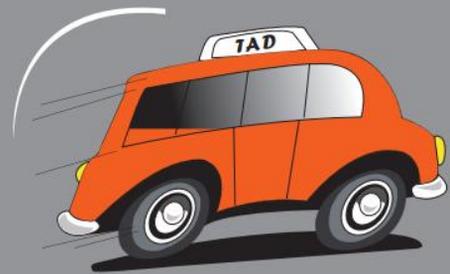


Mobi

BRETAGNE CENTRE

*Envie de bouger,
besoin de
vous déplacer ...*

Pensez au transport à la demande !



Peu importe où vous vous trouvez,
le Transport à la demande 
...vient vous chercher !

Service de transport public, collectif de personnes,
organisé par Loudéac Communauté Bretagne Centre.



TARIF UNIQUE

3€

LE TRAJET

6€ ALLER
RETOUR

Service accessible
aux personnes
à mobilité réduite.

Le transport à la demande
est assuré en partenariat
avec des entreprises de transport du territoire.

Mobi

BRETAGNE CENTRE

en 3 étapes

Pour votre première utilisation du service
Mobi Bretagne Centre,
une inscription est nécessaire.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier du service Mobi Bretagne Centre,
il suffit simplement de s'inscrire :
- à la mairie du domicile,
- ou au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est annuelle et GRATUITE.

Le service est réservé aux habitants de la
communauté de communes, n'ayant pas de
moyen de transport.



Accueil téléphonique
de la centrale de mobilité :
Du Lundi au Vendredi, de 7h à 20h
Le Samedi de 8h à 12h.

0 810 22 22 22 Service 0,06 € / min
+ prix appel



Horaires du service :
Du Lundi au Samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
6 jours sur 7 - Hors jours fériés.

Tout déplacement doit être réservé au plus tard le
jour ouvrable précédent la date du transport et ce
avant 12h.
Le vendredi avant 12h pour un voyage le lundi.



Sur l'ensemble du territoire
de la Communauté de Communes,
l'encaissement des 3€ se fera par
l'entreprise chargée du transport.

INFORMATIONS

6 agents à votre service :



Marie-Thérèse
FISCHER



Yves
HAMAYON



Fabienne
LE CORRE



Lionel
LE NAGARD



Marie
KERGAL



Emmanuelle
SAGUET



*8 tournées
afin d'apporter une
réponse à toutes
les demandes.*



CONTACTS

CIAS
Loudéac communauté - Bretagne Centre
4 Bd de la Gare
22600 LOUDÉAC

Tél. 02 96 66 14 61
ou 02 96 66 09 09



www.loudeac-communaute.bzh



*Des repas
équilibrés livrés
à domicile*



ALLINEUC
CAUREL
COËTLOGON
CORLAY
GAUSSON
GUERLÉDAN/
MÛR DE
BRETAGNE
GUERLÉDAN/
SAINT-GUEN
GRÂCE-UZEL
HÉMONSTOIR
LA CHÈZE
LA FERRIÈRE
LA MOTTE
LA PRÉNESSAYE
LE CABOUT
LE HAUT-CORLAY
LE QUILLIO
LOUDÉAC
MERLÉAC
PLÉMÉT
PLOUGUENAST-
LANGAST
PLUMIEUX
PLUSSULIEN
SAINT-BARNABÉ
SAINT-CARADEC
SAINT-ÉTIENNE-
DU-GUÉ-DE-LISLE
SAINT-GILLES-
VIEUX-MARCHE
SAINT-HERVÉ
SAINT-MARTIN-
DES-PRÉS
SAINT-AUDAN
SAINT-MAYEUX
SAINT-THÉLO
TRÉVÉ
UZEL

Conception graphique : Service Communication - LOUDÉAC Communauté BRETAGNE CENTRE - Août 2019

LE FONCTIONNEMENT

Le service de portage de repas à domicile est un service public, vous permettant de bénéficier de repas équilibrés livrés à domicile.

Ils sont préparés par le Logipôle du Centre Hospitalier du Centre Bretagne, qui les conditionne en barquettes filmées en liaison froide.

POUR QUI ?

Les personnes âgées et les personnes en situation de dépendance.

Les régimes spécifiques sont pris en compte (sans sel et sans sucre) avec certificat médical.

Il est aussi possible de livrer des repas « hachés fins » pour les difficultés de mastication.

*Le portage de repas
contribue au maintien
à domicile, tout en créant
un lien social.*



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Une journée alimentaire comprend les repas du midi et du soir.

Le tarif est fixé à 10,10 euros TTC pour l'année 2019 et révisable annuellement.

Les repas sont livrés en véhicule frigorifique grâce à notre équipe, trois fois par semaine.

La livraison est assurée pour 4 à 7 journées par semaine, du lundi au samedi.

La prise en charge est ponctuelle (minimum 1 mois) ou régulière selon les besoins.

*Il vous suffit de vous
rendre à la mairie
de votre commune pour
vous inscrire.*

La signature du contrat se fait à domicile avec le service du portage.



Nos missions en Centre Bretagne



Afin de répondre aux besoins des bénéficiaires du service Aide et Soins du CIAS de Loudéac COMMUNAUTE, nous assurons à la fois les missions de soins infirmiers et d'aide à domicile. Ce faisant, nous nous positionnons comme un service de proximité totalement polyvalent, souple et sécurisant entièrement à votre écoute.

Nos prestations

La nature de nos prestations concernent deux types d'intervention : l'aide et le soin à domicile avec l'avantage de n'avoir qu'un seul interlocuteur pour vous.

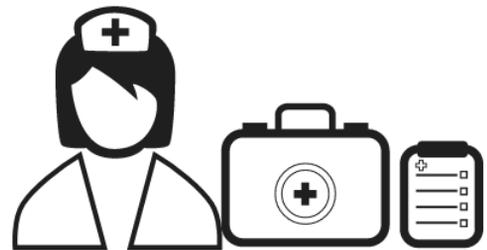
Aide à domicile



UNE AIDE POUR FACILITER VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Vous êtes autonome avec seulement quelques difficultés à réaliser certains gestes, comme par exemple le ménage. Vous avez besoin d'aide uniquement pour faciliter votre vie quotidienne.

Soins à domicile



UNE AIDE POUR LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Vous êtes en perte d'autonomie, et vous avez besoin d'aide pour les actes essentiels comme vous lever, vous déplacer, vous laver.... Une prescription médicale vous recommande des soins...

TÉLÉPHONE : 02 96 66 09 06

Permanence téléphonique de 7h30 à 20h00 7 jours/7.

Sur les périodes de fermeture, n'hésitez pas à nous laisser un message sur le répondeur.

ADRESSES: AIDE ET SOINS à domicile BRETAGNE CENTRE

Rue de la Chesnaie 22600 Loudéac

4, Rue des Doves 22210 La Chèze

1, Rue du Château 22460 Uzel

2018 : Cinq dates ont ponctué l'actualité de l'association du Pardon

Soirée latino du 28 avril →



← Le 13 mai le Pardon de Saint Yves

CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE
Annick et Jean-Yves
Accordéon - Orgue de barbarie



Eglise de Saint Gilles Vieux Marché
Dimanche le 17 juin à 15H30
Participation libre

Organisé par l'association du Pardon

Concert du dimanche 17 juin →



← Le Pardon de Saint Gilles

le dimanche 02 septembre avec 380 repas servis



Journée du patrimoine le 16 septembre →



Réalisation en 2018 : Remplacement de la porte principale ainsi que des deux portes latérales de l'église pour un montant de 6479€HT



2019 : Année très riche en évènements car 6 manifestations ont été organisées

Soirée seventies 27 avril →



the Seventies the 70's

Soirée dansante

Saint Gilles Vieux Marché
(salle des fêtes)
samedi 27 avril à 19H

Animée par Kevin and Greg

Entrée et repas: 12€ (sur réservation)
Cocktail, Chicken in a basket, Dessert
Réservation au 02 96 67 19 58 organisé par association du Pardon



**← Le 19 mai le Pardon de Saint Yves
avec la bénédiction du nouveau clocher**

**Bienvenue au jardin le 15 et 16 juin →
1000 visiteurs et près de 950 euros de dons**



**CONCERT JAZZ et COUNTRY
(bluegrass)**

Jeu. 25 juillet à 20h

Manoir de Poulancré

St Gilles Vieux Marché

(Entrée gratuite)



Avec le trio HAYES & TITLEY'S

Accueil à partir de 19h

Restauration et buvette assurées

Dans le cadre du Festival

« Sons de Bretagne et d'ailleurs, de l'Oust à Guerlédan »

En liaison avec l'association du Pardon

**← Concert du 25 juillet au manoir
Près de 450 festivaliers**



2019 : Suite

Pardon de St Gilles le 1^{er} sept. →

425 repas servis



le concert



la vente du coq

PARDON
Dimanche 1^{er} sept
Saint Gilles Vieux Marché

10h30: Messe
12h: Repas: pâté en croûte,
filet mignon de porc...
(tablettes 28€ minimum)

14h30: Vente aux enchères
de volailles et de l'ancien
Coq de la chapelle St Yves
15h30: Concert à l'église

Organisé par l'Association du Pardon: 02 96 67 19 58 Participation libre

← Journée du patrimoine le 22 sept

Réalisation en 2019 : Rénovation du clocher de la chapelle ST Yves: 3116€ HT



Réalisation 2020: Participation à la rénovation du plancher du clocher de l'église de St Gilles 3000 € HT



Projet en 2021 : Remplacement des deux portes de la chapelle pour 5192€ HT



Le bureau :

Présidente : Chantal Rotter **Secrétaires trésorières :** Chantal Bourgeot, Caroline Dawson

Contact : Chantal Rotter 02 96 67 19 58 Email : lepardonsaintgillesvieuxmarché@gmail.com

L'association est reconnue d'utilité publique, elle peut donc recevoir des dons déductibles des impôts
L'année 2020 a été une année blanche pour cause de COVID, nous espérons pouvoir reprendre nos activités en 2021 et nous communiquerons sur les dates et les événements à venir.

Le bureau est constitué :

- Présidente : Mme BOURGEOT Chantal
- Vice Président : Mr LE RALLE Marcel
- Trésorière : Mme DUGAIN Armelle
- Trésorier adjoint : Mr GEHL Bernard
- Secrétaire : Mme LE GUEN Jacqueline
- Secrétaire adjointe : Mme LUSSEAU Lucienne



Le club compte 40 adhérents. L'adhésion est de 17 € par an. L'assemblée générale a lieu en janvier.

Les activités proposées sont :

- la marche tous les lundis de 14H à 16H sauf durant les vacances d'été. Il y a 2 groupes pour que les débutants puissent s'inscrire.
- L'atelier « tous à nos outils » qui se réunit les mercredis des semaines paires de 14H à 18H. Il y a 10 participantes. Cet atelier pratique aussi bien la mosaïque, le tricot, le cartonnage, l'encadrement, le quilling, la broderie, ...etc.
- Les jeux de société qui ont lieu les mercredis des semaines impaires de 14H à 18H. Actuellement les adhérents jouent essentiellement à la belote et nous sommes à la recherche de **nouveaux joueurs**. Il y a aussi possibilité de jouer au scrabble.
- Le marché de Noël qui a lieu le **dernier dimanche de novembre**. Il y a environ 25 à 28 exposants d'artisanat et d'alimentaire. Cette activité permet de vendre les créations de l'atelier « tous à nos outils ». C'est une journée bien agréable qui permet d'animer la commune en début d'hiver.
- Il y a aussi une sortie à la journée et un repas début janvier.



Malheureusement face à la pandémie Covid, l'association est en veille et espère que cela va se résoudre rapidement afin que chacun puisse retrouver les activités du club. Le club est un lien social pour tous les adhérents.

La présidente: Chantal BOURGEOT

■ SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Le club des loisirs, actif et généreux

Le club des loisirs, qui compte 43 adhérents, propose des activités deux fois par semaine.

Le club des loisirs pratique la marche le lundi, de 14 h à 16 h ; anime un atelier de travaux manuels baptisé « Tous à nos outils » le mercredi après-midi, les semaines paires, et des jeux de société le même jour aux mêmes horaires les semaines impaires.

Il y aura une sortie en juin, avec les amis de « Joie de vivre », de Saint-Guen : une escapade sur la côte avec la découverte de la région de Saint-Malo et de Dinard. Enfin, il organise le marché de Noël, lequel connaît chaque année un vif succès. Il est fixé cette année au dimanche 29 novembre 2020.

Au cours de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été légèrement modifié. Denise Le Potier passe le relais à Bernard Jehl.

Enfin, au terme de la réunion, le bureau a tenu à remettre un chèque de 200 € aux responsables de l'association « Rayon de soleil », dont chacun admire le travail au service des familles



Un beau geste : le club a remis 200 € à l'association Rayon de soleil, qui aide les familles avec des enfants très malades.

avec un enfant atteint d'un cancer.

Le président, Michel Sérandour, a remercié le club avec

émotion, ajoutant que « sans ces gestes de toutes parts, nous serions depuis longtemps impuissants. Depuis

20 ans, ce sont 41 familles que nous aidons pour des frais annexes non pris en charge, mais indispensables. »



Comme chaque année, l'année 2020 a débuté par notre assemblée générale au cours de laquelle nous avons remis :

- 1000 euros à l'association « Rayon de soleil »
- 500 euros à l'association « Sidonie »
- 400 euros à Thomas le Mercier (participation à l'achat d'un fauteuil roulant).



L'assemblée fût suivie du repas des bénévoles.

Belle ambiance habituelle, pleine de promesses pour nos futures fêtes. Malheureusement un certain « coronavirus » baptisé « COVID 19 » a bouleversé notre quotidien et balayé toutes les fêtes

Espérons que l'année 2021 nous permette de reprendre nos festivités avec enthousiasme, dynamisme et convivialité.



Calendrier 2021:

- **Dimanche 6 Juin 2021: la multi rando**
- **Samedi 24 Juillet 2021: Fest-noz**
- **Courant Novembre : Repas**



Composition du bureau :

Présidente : Claudine JAGLIN
Trésorier : Olivier CARRE
Adjointe : Lucie ROBINEAU
Secrétaire : Marie-France MACE
Adjointe : Isabelle LE SERREC
Autres membres : Catherine FRABOULET ,
Nadine GUILLAUME, André KERVENO, Françoise
LE GOFF, Jacqueline LE MAUX, Yasmine
SCHNEIDER .



2018



19 mars 2018
Inauguration de la stèle en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie en présence de M. Marc Le Fur, député.



Commémoration du 8 mai 2018



Commémoration du 11 novembre 2018



Exposition mise à disposition par M. Le Drogo Albert à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre

2019

Lors de l'assemblée générale du 28 février, Joseph Rotter a remplacé Marcel Le Ralle en tant que président.

Merci à Marcel pour son action et son engagement pour maintenir le devoir de mémoire

Commémoration du 8 mai 2019 →



← Commémoration du 11 novembre 2019

2020

En 2020 en raison du Covid aucune cérémonie n'a été organisée, cependant une gerbe a été déposée au monument aux morts à chaque occasion. Un don de 100€ a également été remis à l'ONAC (office national des anciens combattants)

Nous avons eu à déplorer le 29 juillet la disparition de notre ancien porte drapeau : François JOY

Le Bureau:

Président: Joseph Rotter

Secrétaire trésorier: Daniel Jego

Porte-drapeaux: Michel Jaglin; Daniel Jego



La société de chasse « La Cartouche » a le plaisir de vous partager cet article dans le bulletin municipal. A travers cet article nous allons vous montrer la vie associative de chasse durant ces 3 dernières années.

Voici le bureau de la société :

Président : Roland Jégo

Vice-président : Mickaël Bertho

Secrétaire : Eric Le Maux

Secrétaire adjoint : Elouan Carré

Trésorier : Sébastien Bertho

Membre du bureau : Jean-Pierre Jaglin, Pascal Fraboulet, Gabriel Jégo, Loïc

Jaglin, Alain Jégo, Laurent Bertho



Les plans de chasse chevreuils sur la commune ont peu évolué durant ces dernières années, le chevreuil étant tout autant présent sur le territoire, la fédération nous délivre entre 10-15 bracelets, ce qui nous permet déjà de réaliser de belles chasses.



Le sanglier, lui, commence à s'accroître dans le département, sa présence se fait moins rare mais pour autant les tableaux de chasse n'en sont pas plus conséquents.

Le cerf, lui aussi, prend énormément d'ampleur sur la commune, peut-être que même vous, promeneurs ou agriculteurs, l'avez déjà rencontré. Il se fait effectivement moins rare que ces 5 dernières années. C'est pour cette raison que depuis 3 ans, nous avons eu l'autorisation de prélever quelques individus.



Grâce aux prélèvements de sangliers, nous organisons un repas chaque année, à la fin septembre. Ce repas est constitué à 100% de viande de sanglier, de quoi mettre en valeur le circuit court et le local. Si jamais vous hésitez à venir, et bien n'hésitez plus, venez donc avec vos amis partager un bon repas à Saint-Gilles.

Cette année, malgré la Covid, nous avons tout de même pu effectuer notre repas, à emporter. Grâce à l'effort de chaque adhérent et de leur vente des cartes, cela nous a permis de réunir tous les éléments pour ramener du monde. Effectivement, ces dernières années nous faisons environ 350-400 entrées au maximum. Cette année, malgré les restrictions sanitaires, nous avons réussi à faire pratiquement 450 entrées, ce qui pour nous, est encourageant.

YAOUANK KORRIGANS

LES YAOUANK KORRIGANS, QUI SONT-ILS REELLEMENT ?



Logo Yaouank Korrigans

Un nouvel élan, une transmission intergénérationnelle ! [2018]

Le dernier de l'un des créateurs de l'association laisse sa place. Un co-président qui pouvait être fier de son équipe. Et cette équipe peut être fière de ce qu'ils ont réalisé au sein de cette petite commune. Le repas des Yaouank Korrigans commence à se faire connaître !

Depuis 2016, l'association réalise une vidéo promo sous forme de teaser qui attire énormément l'œil et les internautes.

Les Yaouank restent sur des chiffres constants de nombre de personnes. En 2018 l'association a accueilli environ 400 personnes, ce qui représente un peu plus que le nombre d'habitants au sein de la commune.

Le deuxième événement qui attend les jeunes Saint-Gillois est les jeux inter-foyer.

Cette année-là, les jeux étaient organisés à Allineuc, grand gagnant de l'année précédente qui se déroulait à Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Les Yaouank ne cessent de garder leur place sur le podium ! Ils ont fini deuxième aux jeux.

L'avenir 2021

L'année 2021 est signe d'espoir !

Les Yaouank espèrent pouvoir réaliser leur repas et retrouver l'ensemble des Associations des jeunes des communes voisines.

L'association ne peut qu'être fière de sa commune. Saint-Gilles-Vieux-Marché ne cessera jamais de nous surprendre.



Première participation aux jeux inter-foyer, les saint-gillois remportent la coupe. [2016]



Dernière scène de tournage du Clip 2020

L'association des jeunes de Saint-Gilles-Vieux-Marché appelée « YAOUANK KORRIGANS » est une association à but non lucratif qui regroupe des personnes volontaires qui se réunissent autour d'un projet commun afin d'organiser des activités, des événements...

Les Yaouank Korrigans n'ont qu'un seul mot d'ordre : SOLIDARITE.

Comme chaque année, au mois de Mars, l'association réalise l'un de ses plus grands événements qui accueille de plus en plus de monde.

Bilan des 3 dernières années

Une année bien complète [2019]

Nous avons réalisé notre repas crêpes au mois de Mars.

L'association est restée sur la dynamique de l'année 2018.

Sur le repas, nous avons eu environ plus de 700 personnes, un chiffre qui ne cesse de nous surprendre.

Le second événement de l'année est les jeux inter-foyer qui permettent à tous les jeunes du secteur de se retrouver.

Les jeux inter-foyer permettent aux jeunes de tisser de nouveaux liens et de faire de nouvelles connaissances. Il a le même objectif que l'association en lui-même.

Lors de ces jeux organisés par les jeunes du foyer de Gausson, qui se déroulent en été 2019, les jeunes Saint-Gillois ont terminé sur le podium à la 3e place.

Chaque année, le foyer gagnant organise les jeux dans sa commune respective.

L'année 2020 en bref...

L'année 2020 est une année synonyme de difficultés pour toutes les associations confondues. Afin de promouvoir notre soirée, nous avons créé une vidéo avec l'ensemble des jeunes de l'association.

Toutes les scènes ont été tournées au sein de la commune hormis une seule pour des raisons de sécurité (scène de la voiture).

Cette vidéo a fait le tour des réseaux sociaux. En effet, elle a été visionnée plus de 4000 fois sur Facebook.

Malheureusement le repas crêpe qui devait avoir lieu le Samedi 14 Mars 2020 a été annulé pour des raisons sanitaires.

L'événement a été annulé la veille du repas. De plus, cette année nous a permis d'avoir une autre perspective en raison de la situation actuelle. Les Yaouank étaient sur le qui-vive depuis le mois de décembre 2019 dans le but d'organiser le repas de façon organisée (Clip vidéo, plan de salle, amélioration du service crêpes, agrandissement du lieu, commandes de marchandises locaux...).

VIE ASSOCIATIVE

F. C. POULANCRE MUR ST GILLES

PRESIDENTE
ANGELINA NICOLAS

CORRESPONDANTE
ANNIE COLLIN

SECRETAIRE GENERAL
ANNIE COLLIN

TRESORIER
FLORIAN CARREE
VICE PRESIDENT
HUBERT MOREL

REFERENT ARBITRE
HUBERT MOREL

RESPONSABLE TECHNIQUE ECOLE
DE FOOT (U6 - U11)
ANGELINA NICOLAS



STADE DE TOULPRENO

Adresse

RUE DE L ARGOAT - 22530 MUR DE BRETAGNE

Surface de jeu

Pelouse naturelle



ENGAGEMENTS NATIONAUX : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

COUPES

[COUPE DE FRANCE K \(BRETAGNE\)](#)

ENGAGEMENTS RÉGIONAUX : LIGUE BRETAGNE DE FOOTBALL

COUPES

[Coupe Région Bretagne POULE A](#)

ENGAGEMENTS DÉPARTEMENTAUX : DISTRICT FOOTBALL COTES D ARMOR

CHAMPIONNATS

[District 1 POULE C](#)

[District 3 POULE G EQUIPE 2](#)

COUPES

[Coupe A LEMEE](#)

[Challenge du District POULE G EQUIPE 2](#)



INFORMATIONS

CCAS 11 novembre 2019

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ont posé pour la photo souvenir lors du repas du 11 Novembre 2019. Un repas est offert pour toutes les personnes de plus de 65 ans. Margaret Dawson, 101 ans était la doyenne de l'assemblée. Les autres doyens ont été honorés: Suzanne Guillaume, Georges Le Maout, 90 ans ainsi que Solange Jaglin et Simone Tachon, 89 ans.



CCAS 2020

En raison de la situation sanitaire et du confinement, il n'y a pas eu de repas. Le CCAS a donc décidé d'offrir des repas à emporter aux personnes de plus de 65 ans à retirer au Restaurant de La Vallée.

Classe 9

Samedi 5 octobre, les classes 9 se sont réunies avec leurs invités. La journée a débuté par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Sur la photo souvenir Samuel Fraboulet, 20 ans, était le benjamin et les doyens :Suzanne Guillaume et Georges Le Maout âgés de 90 ans. Une quarantaine de personnes a pris part à cette journée de retrouvailles autour d'un repas au restaurant de la Vallée.



Classe 0

En raison du contexte, le rassemblement des classes 0 n'a pu se faire.

TOUR DE FRANCE 2021 ÉTAPE 2

PERROS-GUIREC > MÛR-DE-BRETAGNE GUERLÉDAN

DIMANCHE 27 JUIN 2021

Nous comptons sur vous pour animer et décorer le bourg à l'occasion du passage du tour, comme cela avait été fait en 2018.



LE COMMENTAIRE DE CHRISTIAN PRUDHOMME - ÉTAPE 2

Après une entame qui permettra d'apprécier la beauté sauvage et unique de la Côte de Granit rose, l'entrée dans les terres conduira à un final haletant : la double ascension de la côte de Mûr-de-Bretagne sera un juge d'autant plus impitoyable que les coureurs l'aborderont quasiment arrêtés, sans l'élan qu'offrait le tracé des éditions précédentes.



NOUVEAUTÉ

Le tour féminin ouvrira le circuit avec une arrivée en haut de la côte.

CHAMBRES D'HOTES (Gîte de France)

Chez Albert et Marie-France MACE

Tel : 02 96 26 08 15

Ouvert d'avril à octobre inclus

Vous serez accueillis au r.d.c de leur maison de construction récente, dans 2 chambres coquettes et harmonieuses :

- Fleur d'Hortensia : 1 lit 2 personnes, s.e, wc privés
1 pers. : 50 € ; 2 pers. : 60 € (avec petit déjeuner)
- Fleur d'Ajonc : 2 lits jumeaux transformables, s.e, wc privés, Terrasse, jardin. : 1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 € (avec petit déjeuner)



GITE DE FRANCE à Poulancre 3 épis

Le moulin de Poulancre

Gîte indépendant, de bon confort, orienté plein-sud, aménagé dans un ancien moulin rénové sur une belle propriété close de 1100 m² avec un terrain paysager.

R.d.c : séjour-salon avec poutres centenaires, coin- cuisine, wc. Etage : 2 ch. (1 lit 2 pers., 2 lits 1 pers.) s.d.b avec wc. TV (TNT). 1 seul animal accepté.

Ce gîte se situe dans la magnifique vallée de Poulancre. 320€ la semaine.

Tel : 02 96 62 21 73 Fax : 02 96 61 20 16



Gîte de France à Callac 2 épis

Kermatou

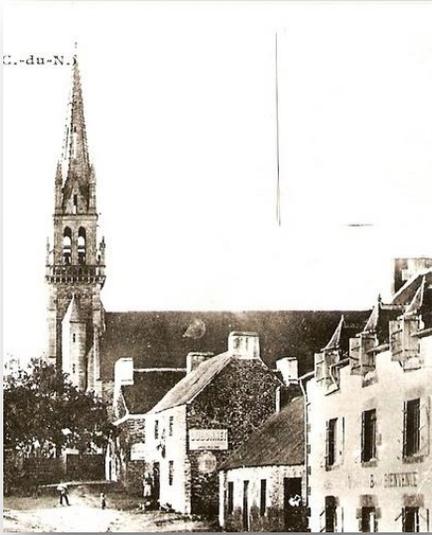
Votre location de vacances comprend au r.d.c : séjour-salon (TV écran plat, lecteur DVD, chaîne hifi), coin cuisine aménagée, salle de bain (douche et baignoire), wc. Etage : 2 chambres (2 lits 2 pers.), wc. Terrasse privative, cour commune de 60 m² et jardinet privatif de 20 m² Accès WIFI. Chauffage par aérothermie. Charges chauffage, électricité et eau incluses. A partir de 255€ la semaine.

Marc et Evelyne HOSY

Tél. : 03 82 56 69 85 Port. : 06 51 53 62 81



RETRO



HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

L' Hôtel restaurant de « La Vallée » vous propose:

➤ Bar

➤ Restaurant:

- 1 Formule à 13.50€ Menu complet comprenant :
Une entrée , un plat , un dessert ¼ boisson et café.
- 1 Formule rapide à 11.50€ comprenant :
Entrée dessert ou plat dessert ¼ boisson et café.
- Repas du soir sur réservation .

➤ Service traiteur:

- Plat à emporter, Menus anniversaire, mariage...
- Plusieurs salles à disposition: Séminaires, réception...

➤ Hôtel:

- 7 chambres d'hôtel tout confort accès TV; wifi; toilette et douche.

➤ Service

- Tabac, presse régionale.

Contact au 02.96.28.53.32

Ou par mail : christelle.auray@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook: [LE Auray's](https://www.facebook.com/LEAuray's)



GUILLEMOT CAREL Maçonnerie
La Qualité et le Savoir-Faire
Maçonnerie Générale
Neuf et Rénovation



Dimitri GUILLEMOT CAREL
06.73.37.01.78
dimgc22@gmail.com

3 rue du Stade
22530 Saint-Gilles-Vieux-Marché

Yannick MORHAN

Elagage
Taille douce
Soins aux arbres
Abattage d'arbres
Entretien petits jardins



06 16 54 03 70
yannick.morhan@gmail.com

1 Chemin de Talen 22530 St Gilles Vieux Marché

SERVICE INFIRMIER

Annaïg RABIER et Corinne NACHEZ sont joignables au 02.96.26.05.23

3 Rue des hortensias 22530 Saint Gilles Vieux Marché